

Le 10 août 2006

## MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Nous sommes heureux de soumettre ce rapport sur les résultats du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2006. Ce trimestre a été marqué par la réussite d'importants jalons au chapitre du plus avancé de nos programmes de développement visant les maladies infectieuses, soit l'inhibiteur de protéase PPL-100 pour le traitement du VIH/SIDA, et de notre programme de développement de l'octréotide, un générique de spécialité en oncologie et en stade clinique avancé pour le traitement de l'acromégalie.

Plus particulièrement, nous avons annoncé les résultats positifs de la Phase Ia pour le PPL-100. Les résultats ont confirmé son excellent profil d'innocuité et de tolérabilité et suggèrent que le PPL-100 est une monothérapie de première intention (sans utiliser le ritonavir comme adjuvant) à posologie orale unique pour le traitement du VIH/SIDA. Nous avons entamé des discussions avec des candidats potentiels à l'exploitation d'une licence pour le PPL-100 et sommes en bonne voie de conclure une entente à cet égard dans un avenir rapproché.

Au chapitre de l'octréotide, nous avons annoncé la réception d'un paiement d'étape de notre partenaire américain lié à l'atteinte d'un jalon selon lequel notre produit doit satisfaire certains critères importants de fabrication.

De plus, au cours du trimestre, il nous a fait plaisir d'annoncer l'obtention d'un brevet américain pour le PCK3145, notre peptide synthétique phare pour le traitement du cancer de la prostate avec métastases.

## MISE À JOUR – MALADIES INFECTIEUSES

### **Inhibiteur de protéase PPL-100 : potentiellement une monothérapie de première intention (sans utiliser le ritonavir comme adjuvant), à posologie unique pour le traitement d'une vaste population de patients atteints du VIH/SIDA**

Le 15 juin, Ambrilia a annoncé des résultats positifs de Phase Ia pour le PPL-100. Les résultats ont confirmé que le PPL-100 est sécuritaire et bien toléré jusqu'à 2400mg avec seulement des effets secondaires légers répertoriés pour l'ensemble des cohortes de l'étude. Les profils de pharmacocinétique étaient également très encourageants et nous donnent confiance dans l'utilisation du PPL-100 en tant qu'inhibiteur de protéase (IP) de première intention, à dose unique, sans boosting (sans utiliser le ritonavir comme adjuvant), pour une vaste population de patients atteints du VIH/SIDA, y compris les patients infectés avec des souches du VIH résistantes aux médicaments. De plus, nous avons présenté une affiche scientifique détaillant la haute barrière génétique et le profil de résistance croisée favorable du PPL-100 à l'occasion du « *15th International HIV Drug Resistance Workshop* » (tenu à Sitges en Espagne du 13 au 18 juin), le plus grand carrefour scientifique en matière de résistance du VIH aux médicaments et d'approches innovatrices aux thérapies antirétrovirales.

La plupart des inhibiteurs de protéase sont associés avec des effets secondaires indésirables, un grand nombre de comprimés et, comme c'est le cas jusqu'à un certain niveau avec tous les médicaments contre le VIH, avec une résistance du virus. Ainsi, les récentes découvertes au sujet du PPL-100 confirmant son innocuité et sa tolérabilité, sa haute barrière génétique, son profil de résistance croisée favorable ainsi que son utilisation potentielle comme monothérapie de première intention (sans utiliser le ritonavir comme adjuvant) à posologie unique pour le traitement du VIH sont des éléments des plus significatifs. Il existe un besoin urgent pour des inhibiteurs de protéase plus sûrs, plus efficaces et à dosage plus convivial, et nous estimons que le PPL-100 est sur la bonne voie pour satisfaire ce besoin.

L'étude de Phase Ib évaluant l'innocuité et le profil de pharmacocinétique du PPL-100 après administration orale répétée a démarré le 31 juillet comme prévu. Nous évaluons l'effet respectif de doses uniques de 600mg et de 1200mg, administrées quotidiennement en monothérapie ou en conjugaison avec une faible dose de ritonavir (100 et 200mg, respectivement). Les résultats de l'étude devraient être disponibles au cours du second semestre de 2006.

Enfin, les discussions avec des partenaires de licence potentiels vont bon train et nous prévoyons toujours conclure une entente pour le PPL-100 bientôt.

## **MISE À JOUR - ONCOLOGIE**

### **Octréotide : Atteinte d'un important jalon de fabrication et nouveaux progrès du programme de développement**

L'octréotide, le générique de spécialité en oncologie et en stade clinique avancé d'Ambrilia pour le traitement de l'acromégalie, est l'équivalent du Sandostatin® LAR (libération à action prolongée) de Novartis. Le 1<sup>er</sup> août, la Société a annoncé qu'elle a reçu un paiement d'étape de son partenaire américain après avoir accompli la fabrication de lots stériles d'octréotide selon les critères de stabilité établis et conformes aux BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication). À ce jour, Ambrilia a reçu un montant total de 2,2 millions \$US en frais de licence et paiements d'étapes de son partenaire.

D'autres paiements d'étape faisant partie de cette entente d'une valeur de plusieurs millions de dollars entre les deux sociétés sont attendus au cours des prochains 20 à 24 mois. Ambrilia fera la vente du produit fini à son partenaire selon un échéancier préétabli et à un prix de transfert incluant les redevances.

La Société a débuté comme prévu des études pivot de pharmacocinétique chez des volontaires sains afin d'évaluer des propriétés telles que l'absorption, la distribution, la métabolisation et l'élimination de l'octréotide en comparaison au Sandostatin® LAR. Ces études seront suivies d'une étude multicentrique chez des patients souffrant d'acromégalie, en Europe et au Canada, qui devrait démarrer au cours du second semestre de 2006. Le dépôt réglementaire en Europe et aux États-Unis devrait être complété au cours de second semestre de 2007, situant ainsi le lancement du produit dans la plupart des pays en 2008 et/ou au début de l'année 2009.

Ambrilia fabriquera le produit à partir de ses installations de fabrication accréditées BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication), situées à Montréal, Canada, et fournira le produit fini à ses partenaires pour la vente aux États-Unis, dans les pays de l'Union européenne et dans d'autres pays. Les partenariats déjà conclus prévoient des paiements d'étapes et des redevances sur les ventes d'octréotide.

### **Goséréline : Optimisation de la formulation en cours**

La goséréline, le générique de spécialité d'Ambrilia pour le traitement du cancer de la prostate hormono-sensible, est l'équivalent du Zoladex® d'Astra Zeneca. Les plus récentes activités de recherche et de développement ont permis à Ambrilia de fabriquer 4 formulations différentes du produit final ainsi que de compléter les essais cinétiques chez les animaux. Ces essais ont confirmé le relargage du produit actif pour une durée de 3 mois. L'optimisation de la formulation est actuellement en cours afin d'augmenter le relargage médial et les formulations améliorées résultantes sont actuellement testées. L'étude de pharmacocinétique chez l'homme devrait débuter d'ici la fin de 2006, suivie d'une étude clinique multicentrique chez des patients atteints du cancer de la prostate, au Canada et en Europe, et qui devrait débuter en 2007. Si il n'y a pas de délais non anticipés dans cet échéancier, le dépôt réglementaire en Europe devrait être complété au cours du second semestre de 2007 pour un lancement prévu au cours du second semestre de 2008 ou au début de l'année 2009.

### **PCK3145, peptide anti-cancer : Obtention d'un brevet américain**

Le 30 mai Ambrilia a fièrement annoncé l'obtention d'un brevet américain protégeant son inhibiteur par signaux de transduction ainsi que 63 autres séquences reliées au PCK3145, son premier peptide thérapeutique pour le traitement du cancer avancé de la prostate avec métastases. Ce brevet couvrant le mécanisme d'action du PCK3145 jusqu'en mai 2023 renforce la propriété intellectuelle de la Société sur le PCK3145 et facilite grandement les négociations entamées avec des partenaires potentiels de co-développement/licence pour en avancer le développement clinique jusqu'à l'approbation réglementaire pour le cancer avancé de la prostate et possiblement pour d'autres cancers avec métastases.

L'évaluation du PCK3145 pour des essais cliniques suit son cours au Memorial Sloan Kettering Cancer Centre à New York. Étant donné l'innocuité et la non-toxicité du peptide à tous les niveaux étudiés à ce jour, et selon les recommandations du Consortium des études cliniques pour le cancer de la prostate qui ont exprimé

leur intérêt dans la poursuite d'autres études cliniques avec le PCK3145, un amendement additionnel au protocole de l'étude pilote établissant la posologie est en préparation pour étudier une dose plus élevée et une administration continue sur une période plus longue, soit de quatre mois, avant de débiter une étude de Phase IIb. Il est attendu qu'une dose plus élevée pourrait potentiellement offrir des bénéfices cliniques ajoutés pour de tels patients en stade avancé de la maladie ainsi que de montrer un indice potentiel d'efficacité à ce stade précoce.

De plus, nous continuons de poursuivre nos discussions avec des partenaires potentiels pour le co-développement ou l'octroi de licences pour le PCK3145 ainsi qu'avec des partenaires potentiels de licences pour commercialiser notre test diagnostic PSP94, un indicateur fiable de l'agressivité du cancer de la prostate, dans le marché clinique à être utilisé en combinaison avec le test standard PSA (Antigène Spécifique de la Prostate).

Au cours du deuxième trimestre de 2006, nous avons accompli des progrès importants au chapitre de nos programmes visant notre inhibiteur de protéase du VIH PPL-100 et de notre générique de spécialité en stade clinique avancé, l'octréotide. Plus particulièrement, les données dégagées de l'étude de Phase Ia, suggérant le potentiel de PPL-100 comme monothérapie de première intention (sans utilisation du ritonavir come adjuvant) à dose orale unique dans le traitement du VIH/SIDA, représentent pour Ambrilia l'atteinte d'un jalon important. Il renforce la position de la Société dans le processus de négociation de licences en cours pour le PPL-100 et j'estime, qu'à l'heure actuelle, qu'Ambrilia sera en mesure de conclure prochainement une entente qui reflétera l'important potentiel de marché du PPL-100.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Mäder', written in a cursive style. A vertical red line is positioned to the right of the signature.

Hans J. Mäder  
Président et chef de la direction

## Rapport de gestion

Les informations suivantes doivent être lues avec les états financiers consolidés non vérifiés d'Ambrilia Biopharma inc. («Ambrilia» ou la «Société») et les notes y afférentes figurant dans le présent rapport ainsi qu'avec nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et les notes y afférentes, lesquels sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 31 juillet 2006. Des informations additionnelles se rapportant à la Société, y compris la notice annuelle de la Société, figurent sur SEDAR à l'adresse suivante : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le 1<sup>er</sup> mars 2006, la société a fait l'acquisition de 87,117 % des actions en circulation de Cellpep S.A., société fermée française de biotechnologie, en contrepartie de 101 627 761 actions ordinaires d'Ambrilia pour une juste valeur de 32 520 883 \$. Les frais d'acquisition ont totalisé 1 979 031 \$. Dans le cadre d'une opération concomitante, un montant total de 18 095 904 \$, avant charges ayant un effet sur la trésorerie de 1 223 610 \$, a été obtenu à la suite d'un placement privé de 78 677 841 actions ordinaires d'Ambrilia, à un prix de 0,23 \$ l'action, avec des bons de souscription permettant d'acquérir 78 677 841 actions ordinaires à 0,35 \$ l'action jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2011. Les preneurs fermes ont également reçu des bons de souscription liés à la rémunération visant l'achat de jusqu'à 3 701 447 actions ordinaires à un prix de 0,23 \$ ainsi que des bons de souscription pour l'achat de 3 701 447 actions ordinaires additionnelles à 0,35 \$ l'action jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2011. Le 21 avril 2006, Cellpep S.A. a adopté une nouvelle raison sociale : Ambrilia Biopharma France S.A. («Ambrilia France»).

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion sont de nature prospective. Ces énoncés portent sur des événements futurs ou sur le rendement financier futur d'Ambrilia et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les réalisations réelles de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

## APERÇU

Ambrilia Biopharma inc. (TSX : AMB) est une société biopharmaceutique développant des traitements innovateurs dans les domaines de l'oncologie et des maladies infectieuses. La stratégie d'Ambrilia est de faire l'acquisition et de développer des candidats-médicaments du début de stade clinique au stade clinique intermédiaire pour ensuite choisir la meilleure option pour le co-développement ou l'octroi de licences à des sociétés pharmaceutiques. Simultanément à l'acquisition d'Ambrilia France, la Société a adopté un nouveau modèle de gestion afin de générer plus rapidement des liquidités en développant et en fabriquant des génériques de spécialité à haute valeur ajoutée pour fournir à la Société un flux monétaire continu et ce, dans un avenir rapproché.

Le portefeuille de produits d'Ambrilia inclut des produits en début de stade clinique et en stade préclinique ainsi que deux génériques de spécialité, dont le premier est en stade clinique avancé et à forte valeur ajoutée. Le premier générique est une formulation à action prolongée du médicament octréotide l'équivalent de Sandostatine® LAR de Novartis, utilisé dans le traitement d'une maladie rare appelée acromégalie et causée par une tumeur de la glande pituitaire et de certaines tumeurs digestives. Le second produit goséreléline, potentiellement la première alternative générique commercialisée du Zoladex® d'Astra Zeneca, utilisé principalement dans le traitement du cancer de la prostate hormono-sensible. Les produits en début de stade clinique et en stade préclinique incluent le PPL-100, un inhibiteur de protéase prometteur pour le traitement du VIH/SIDA, qui est au stade des essais cliniques de Phase I; le PCK3145, un peptide thérapeutique anti-cancer démontrant des effets sur le processus métastatique et l'angiogénèse des tumeurs par voie de signaux de transduction pour le traitement du cancer de la prostate; le TVT-Dox, une nouvelle technologie anti-cancer visant à détruire spécifiquement la vascularisation des tumeurs, pour laquelle une demande de drogue nouvelle de recherche pour le traitement des tumeurs solides est prévue en 2008; le SPC3, un inhibiteur de fusion pour le traitement du VIH/SIDA qui est au stade préclinique et un programme d'inhibiteur d'intégrase pour le traitement du VIH/SIDA. Dans le domaine du diagnostic, Ambrilia possède la trousse de test PSP94 (protéine sécrétoire de la prostate de 94 acides aminés) pour le diagnostic et le pronostic du cancer de la prostate.

## **CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur la valeur constatée des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels. Les montants constatés et la présentation d'informations par voie de notes dans les états financiers consolidés reposent sur les meilleures estimations de la direction fondées sur des hypothèses qui représentent l'ensemble des conditions économiques et des lignes de conduite prévues les plus probables. Toutefois, les résultats réels peuvent différer des estimations utilisées dans les états financiers consolidés et ces écarts peuvent être importants. Une description plus détaillée de nos estimations comptables critiques utilisées a été faite dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et celles-ci s'appliquent toujours pour les six mois terminés le 30 juin 2006.

### **Constatation des produits**

Les produits tirés des contrats de licence sont constatés au moment où les jalons clés fixés sont atteints, conformément aux conventions de licences. Les produits tirés de licences, si le produit sous-jacent n'a aucune valeur intrinsèque pour le client, sont reportés et constatés sur la période durant laquelle des obligations contractuelles importantes s'appliquent, ce qui peut comprendre des estimations formulées par la direction en vue de déterminer la période d'application de ces obligations. Les montants reçus avant la constatation des produits sont inclus dans les produits reportés.

## **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

### **Trimestre terminé le 30 juin 2006 par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2005**

La Société a subi une perte nette de 6 003 787 \$ ou 0,02 \$ par action ordinaire pour le deuxième trimestre de 2006, en regard d'une perte nette de 3 218 901 \$ ou 0,04 \$ par action ordinaire pour le même trimestre de l'exercice précédent. L'acquisition d'Ambrilia France le 1<sup>er</sup> mars 2006 a entraîné le regroupement de deux sociétés de taille semblable et les résultats du trimestre écoulé, lesquels comprennent les résultats d'Ambrilia France, font ainsi état de cette croissance.

### **Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation du deuxième trimestre de 2006 se sont établis à 170 549 \$, comparativement à 88 661 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des produits d'exploitation résulte principalement d'une augmentation des intérêts créditeurs, occasionnée par une poussée des taux d'intérêt du trimestre considéré contre ceux du deuxième trimestre de 2005, ainsi que par une hausse de la trésorerie et des placements à court terme.

La Société a surtout tiré ses produits d'exploitation des intérêts sur l'encaisse disponible et sur les placements à court terme. La direction s'attend à ce que la Société continue de recevoir ces produits au cours des prochains exercices ainsi que des produits tirés de l'octroi de licences au cours du processus de développement clinique de ses médicaments et tests et des produits anticipés par suite de la commercialisation de l'octréotide et de la goséréline prévue respectivement pour 2007 et 2008.

### **Frais de recherche et développement**

Les dépenses liées à la recherche et au développement se sont établies à 3 382 913 \$ au deuxième trimestre de 2006, en comparaison de 2 164 532 \$ au même trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de 1 218 381 \$ s'explique surtout par les frais en recherche et développement affectés à l'octréotide par suite de l'acquisition d'Ambrilia France, ainsi que des frais pour le TVT-Dox et la majoration des frais sur le PPL-100. Ces résultats ont été en partie contrebalancés par la réduction des frais sur le PCK3145 et par une aide gouvernementale totalisant 469 479 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada visant le financement des technologies d'un programme clinique. Le financement pouvant atteindre 980 000 \$ en frais de recherche a été assuré par un apport du Programme d'aide à la recherche industrielle, pour lequel un montant de 114 201 \$ avait été reçu au 30 juin 2006. Les crédits d'impôt se sont chiffrés à 464 076 \$ au cours du trimestre à l'étude par rapport à 246 000 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison du niveau plus élevé des dépenses au cours du trimestre actuel.

Les frais de recherche et développement de la Société sont principalement composés des salaires et charges de personnel connexes, des honoraires versés à des fournisseurs externes de services, de fournitures de laboratoire et des coûts de location d'installations et de matériel. Au cours du deuxième trimestre de 2006, les honoraires versés aux fournisseurs externes de services avaient surtout trait aux coûts d'essais précliniques sur le PPL-100 et au matériel lié aux études cliniques sur l'octréotide, déduction faite de l'apport obtenu dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle.

Nous nous attendons à ce que les frais de recherche et développement continuent d'être importants au cours des prochains exercices à mesure que nous progresserons dans nos essais cliniques sur nos produits les plus avancés, tout en poursuivant nos autres programmes de recherche. Nous ne sommes cependant pas en mesure d'établir le calendrier précis ou d'estimer les coûts futurs se rattachant à nos programmes de recherche.

### **Frais d'administration**

Les frais d'administration ont totalisé 1 523 267 \$ au deuxième trimestre de 2006, soit une augmentation de 695 036 \$ par rapport au total de 828 231 \$ à la même période de l'exercice précédent. Les frais engagés à notre bureau de Paris, en plus des charges locatives et des honoraires professionnels plus élevés, expliquent essentiellement la hausse des charges.

### **Autres charges**

La dotation aux amortissements s'est établie à 2 101 646 \$, en regard de 211 369 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cet accroissement est attribuable presque entièrement à l'amortissement supplémentaire de la propriété intellectuelle découlant de l'acquisition d'Ambrilia France le 1<sup>er</sup> mars 2006.

L'intérêt sur la dette à long terme s'est élevé à 285 977 \$ au deuxième trimestre de 2006, comparativement à 174 330 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent et portait sur deux prêts. D'abord, les intérêts débiteurs sur le prêt Biolevier sont passés à 224 727 \$, par rapport à 174 330 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est due à l'intérêt sur le prêt Biolevier qui a été ajouté au solde du prêt, ainsi qu'à l'augmentation des taux d'intérêt par rapport au deuxième trimestre de 2005. Ensuite, l'intérêt sur les débetures convertibles émises le 29 juin 2005 s'est chiffré à 61 250 \$ au cours du trimestre écoulé. Ce montant est payable semestriellement en espèces ou en actions ordinaires, au gré de la Société, et pour le premier semestre de 2006, la Société a exercé son option de verser les intérêts en actions ordinaires le 29 juin 2006.

La charge de désactualisation des débetures convertibles a totalisé 61 973 \$ au deuxième trimestre de 2006. Cette charge comptable hors caisse continue relative aux intérêts théoriques accroîtra la valeur comptable des débetures convertibles jusqu'à leur valeur nominale de 3 500 000 \$, au plus tard à leur date d'échéance le 29 juin 2010.

Les charges de restructuration du trimestre considéré ont totalisées 251 120 \$, dont 160 933 \$ ont trait aux indemnités de départ connexes visant l'atteinte de synergies afférentes à l'acquisition d'Ambrilia France et 90 187 \$ aux coûts de résiliation de bail.

Conséquemment à la propriété intellectuelle additionnelle découlant de l'acquisition d'Ambrilia France, un passif d'impôts futurs équivalant à 9 694 945 \$ a été comptabilisé le 1<sup>er</sup> mars 2006 dans la répartition du prix d'achat à des fins comptables. Ce montant sera réduit sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans, période d'amortissement de la propriété intellectuelle, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôts futurs dans l'état des résultats consolidé de 922 291 \$ pour le deuxième trimestre de 2006. De plus, un gain de change de 44 329 \$ lié au passif d'impôts futurs a également été comptabilisé au cours du trimestre.

### **Semestre terminé le 30 juin 2006 par rapport au semestre terminé le 30 juin 2005**

Durant les six mois terminés le 30 juin 2006, la Société a subi une perte nette de 8 966 617 \$ ou 0,04 \$ par action ordinaire, en regard d'une perte nette de 6 294 104 \$ ou 0,07 \$ par action ordinaire pour les six mois terminés le 30 juin 2005.

## **Produits d'exploitation**

Pour le premier semestre de 2006, les produits d'exploitation se sont établis à 300 870 \$, comparativement à 174 736 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation a été principalement la conséquence d'intérêts créditeurs accrus, compte tenu de l'amélioration des taux d'intérêt par rapport à ceux du premier semestre de 2005, qui a plus que compensé l'effet négatif du recul du solde moyen de l'encaisse et des placements à court terme.

## **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement pour les six mois terminés le 30 juin 2006 ont été de 4 776 695 \$, soit une hausse de 469 046 \$ par rapport au montant total de 4 307 649 \$ de la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses engagées à l'égard de l'octréotide comptent pour environ 1,7 million \$ au cours de la période considérée, ce qui, conjugué à l'accroissement des dépenses à l'égard du TVT-Dox et du PPL-100, a plus que contrebalancé le recul des frais de recherche dans tous les autres secteurs ainsi que l'aide gouvernementale de 469 479 \$ touchée en vertu de l'accord dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle. Les crédits d'impôt sont passés à 589 064 \$ au cours du premier semestre de 2006, comparativement à 576 000 \$ à la même période l'année dernière, ce qui constitue une hausse plutôt modeste en comparaison avec la hausse des frais de recherche, témoignant du niveau plus élevé des frais de recherche et développement engagés hors du Québec.

## **Frais d'administration**

Les frais d'administration ont totalisé 2 655 765 \$ au premier semestre de 2006, soit une augmentation de 1 033 704 \$ par rapport au montant total de 1 622 061 \$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est surtout attribuable à des frais additionnels engagés à notre bureau de Paris, en plus d'une montée des honoraires professionnels, des charges locatives et des frais liés à l'intégration de la nouvelle entreprise, qui ont partiellement été contrebalancé par une diminution des charges de personnel et des charges liées aux relations avec les investisseurs.

## **Autres charges**

La dotation aux amortissements s'est établie à 2 973 368 \$, en regard de 421 596 \$ à la même période en 2005. Cette hausse est surtout le résultat de l'ajout de l'amortissement de la propriété intellectuelle découlant de l'acquisition d'Ambrilia France le 1<sup>er</sup> mars 2006.

L'intérêt sur la dette à long terme s'est élevé à 552 593 \$, comparativement à 343 686 \$ au premier semestre de 2005. Cette augmentation est due à l'intérêt sur les débentures convertibles émises le 29 juin 2005, de même qu'à des charges d'intérêt plus grandes sur le prêt Biolevier provoqué par l'effet combiné de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation du solde du prêt par suite de la capitalisation continue de l'intérêt sur le prêt.

La charge de désactualisation des débentures convertibles a totalisé 122 223 \$ au cours de la période considérée. Étant donné que les débentures n'ont été émises que le 29 juin 2005, aucune charge de désactualisation n'a été constatée dans le premier semestre de 2005. Cette charge comptable hors caisse continue se rapportant aux intérêts théoriques accroîtra la valeur comptable des débentures convertibles jusqu'à leur valeur nominale de 3 500 000 \$, au plus tard à leur date d'échéance le 29 juin 2010.

La perte de change pour la période considérée est de 132 354 \$, contre un gain de change de 6 221 \$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce montant découle principalement des écarts de conversion relatifs à la consolidation d'Ambrilia France au cours de la période, en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Pour le premier semestre de 2006, les charges de restructuration se sont élevées à 251 120 \$, en regard de 172 279 \$ au cours de la même période de l'exercice précédent. Le montant de la période considérée fait suite à l'acquisition d'Ambrilia France, alors que la charge de la période précédente découle du plan de restructuration de l'entreprise mis en œuvre en janvier 2005.

Le recouvrement d'impôts futurs de la période écoulée lié au passif d'impôts futurs issu de l'acquisition d'Ambrilia France a été de 1 246 876 \$. De plus, un gain de change de 402 376 \$ sur le passif d'impôts futurs a également été comptabilisé au cours de la période.

## **SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**

La Société a financé ses activités et ses acquisitions de technologie et d'immobilisations principalement au moyen de placements privés, d'appels publics à l'épargne au moyen de l'émission d'actions ordinaires et de débetures convertibles, de crédits d'impôt à l'investissement en recherche scientifique et autres formes d'aide gouvernementale, d'intérêts créditeurs et de montants perçus conformément aux ententes d'octroi de licences à l'égard de certains de ses produits. La Société a consolidé sa position financière grâce à une convention de prêt conclue en décembre 2002, qui a conféré à la Société une facilité de crédit de 10 millions \$ dans le cadre du programme Biolevier du gouvernement du Québec, sur laquelle un montant de 9 millions \$ a été prélevé jusqu'à présent, laissant un solde de 1 million \$ disponible pour usage ultérieur. Le 1<sup>er</sup> mars 2006, à la suite de l'acquisition d'Ambrilia France, un montant de 18 095 904 \$ a été généré par un placement privé d'actions ordinaires et de bons de souscription, contre des charges ayant un effet sur la trésorerie de 1 223 610 \$.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme totalisaient 11 236 130 \$ au 30 juin 2006, en regard de 5 360 158 \$ au 31 décembre 2005. Ce bond de 5 875 972 \$ résulte du produit net de 16 872 294 \$ tiré du financement conclu le 1<sup>er</sup> mars 2006. Ce montant a été en partie atténué par le prélèvement de 8 743 383 \$ à des fins de financement de nos activités d'exploitation durant le premier semestre de 2006, notamment une augmentation de 1 947 546 \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement. En outre, un montant net de 448 533 \$ a été utilisé au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et de propriété intellectuelle additionnelles. De plus, des charges ayant un effet sur la trésorerie de 1 979 031 \$ ont été encourues en raison de l'acquisition d'Ambrilia France le 1<sup>er</sup> mars 2006, laquelle a été menée sur la base d'un échange d'actions. Des liquidités de 174 625 \$ ont été tirées de l'acquisition.

Le prêt Biolevier ne se répercute pas négativement sur les liquidités de la Société à ce stade-ci, car aucun capital ni intérêt n'est remboursable sur le prêt avant le 19 novembre 2006. De plus, les intérêts débiteurs sur les débetures convertibles totalisant 3 500 000 \$ émises en juin 2005 sont payables semestriellement en espèces ou en actions ordinaires, au gré de la Société.

Le 28 juillet 2006, Ambrilia a reçu un paiement d'étape de 564 900 \$ (500 000 \$US) en vertu d'une entente de licences conclue avec une société pharmaceutique américaine chef de file à l'égard de l'octréotide. Le paiement est devenu exigible suite à la fabrication de lots stériles d'octréotide selon les critères de stabilité établis et conformes aux BPF, au sens des lignes directrices de la FDA.

Au cours des 12 prochains mois, la direction envisage avoir accès à 19,6 million \$ de fonds provenant des sources suivantes : trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme de 11,2 million \$ au 30 juin 2006, le solde de 1 million \$ disponible sur la facilité de crédit Biolevier mentionnée ci-dessus et d'autres montants de 7,4 millions \$ constitués de crédits d'impôt à l'investissement et taxes de vente à recevoir, d'aide gouvernementale et de jalons clés de contrats existants conclus avec les bénéficiaires de licences de l'octréotide. Ainsi, la direction est d'avis que la Société disposera de suffisamment de fonds pour soutenir ses activités pendant au moins les 18 prochains mois.

## **PROJETS IMPORTANTS**

Chaque produit candidat, décrit à la rubrique Aperçu, doit franchir les étapes nécessaires des essais cliniques et obtenir l'approbation des organismes de réglementation avant de pouvoir dégager d'importants produits d'exploitation. Les coûts liés à l'achèvement de ces essais cliniques et à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation sont considérables et censés le demeurer pour plusieurs exercices. Nous nous attendons à ce que les coûts soient pris en charge, dans une certaine mesure, par différents partenaires de la Société conformément à des ententes de collaboration en matière de recherche et de contrats de licences.

## **OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ARRANGEMENTS HORS BILAN**

Un sommaire des obligations contractuelles de la Société au 31 décembre 2005 a été présenté dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. La somme de ces obligations contractuelles a augmenté durant les six mois terminés le 30 juin 2006 par suite de l'acquisition d'Ambrilia France, et en raison

du déménagement de la Société en mars 2006 à un siège social et un laboratoire intégrés à Montréal. Les obligations contractuelles découlant de ces opérations sont comme suit :

(en milliers de dollars)	Paiements à verser par période				Total
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Après 5 ans	
Engagements de location	479	979	911	1 161	3 530

Autrement que dans le cours normal des affaires, la Société n'a conclu aucun autre arrangement hors bilan durant le trimestre terminé le 30 juin 2006 et ne s'attend pas à en conclure dans un avenir rapproché.

Il n'y a eu aucun engagement important relatif aux dépenses en capital au 30 juin 2006.

## **OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Il n'y a eu aucun changement important au cours du trimestre terminé le 30 juin 2006.

## **OPÉRATIONS PROPOSÉES**

La Société revoit constamment les possibilités d'acquisition de nouvelles technologies susceptibles d'accroître la valeur pour les actionnaires. À l'heure actuelle, la Société n'a conclu aucun accord entraînant l'acquisition ou la cession d'actifs ou d'entreprises.

## **MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES**

Le chapitre 3831, intitulé «Opérations non monétaires», a été adopté le 1<sup>er</sup> janvier 2006. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société n'utilise aucun instrument de couverture ni de devises, ni autres.

## **DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 31 juillet 2006, il y avait 4 000 000 actions privilégiées de premier rang série 1 en circulation, nombre identique à celui du 31 décembre 2005. Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 juillet 2006 était de 275 483 096, un accroissement de 180 884 860, comparativement au 31 décembre 2005. Cette hausse provient de l'émission de 180 305 602 actions par suite de l'acquisition d'Ambrilia France et d'un financement concomitant de concert à l'émission de 579 258 actions le 29 juin 2006 à titre de versement d'intérêts sur les débetures convertibles. Le nombre d'options sur actions en circulation au 31 juillet 2006 était de 5 627 537, un accroissement de 1 580 080 par rapport au 31 décembre 2005. Cette hausse résulte de l'attribution d'un total de 2 325 251 nouvelles options au cours du trimestre, et a été partiellement contrebalancée par l'échéance ou l'extinction de 745 171 options. En outre, 109 092 612 bons de souscription étaient en circulation le 31 juillet 2006, comparativement à 18 654 743 au 31 décembre 2005. L'augmentation découle des opérations de financement du 1<sup>er</sup> mars 2006, qui ont donné lieu à l'émission de bons de souscription visant l'achat de 78 677 841 actions ordinaires d'Ambrilia au prix de 0,35 \$ l'action, de bons de souscription de courtiers visant l'achat de 3 701 447 actions ordinaires à 0,23 \$ l'action, et de bons de souscription visant l'achat de 3 701 447 actions ordinaires additionnelles à 0,35 \$, en plus de l'émission, le 1<sup>er</sup> mars 2006, de 14 943 384 bons de souscription d'acquisition. Ces bons de souscription étaient partiellement compensés par l'échéance sans valeur le 7 avril 2006 de 10 436 250 bons de souscription émis dans le cadre d'appel public à l'épargne le 7 avril 2004, et le 17 avril 2006, de 150 000 bons de souscription émis relativement à une acquisition d'entreprise en 2003.

## **FACTEURS DE RISQUE ET INCERTITUDES**

Les activités de la Société sont soumises à certains facteurs de risque et des incertitudes qui touchent généralement le secteur des biotechnologies. La future viabilité d'Ambrilia dépend de son habileté à développer avec succès ses technologies et ses produits, à établir des ententes de licence et à obtenir les approbations réglementaires nécessaires qui lui permettront de commercialiser ses produits.

La Société ne peut affirmer que ses produits seront mis au point avec succès ou qu'ils recevront l'aval des organismes de réglementation pertinents. Les nouveaux produits de la Société en sont actuellement aux étapes de la recherche et du développement. La Société ne peut garantir que ses programmes de recherche et de développement donneront des produits viables commercialement. Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, la Société doit, seule ou avec des tiers, développer ses produits et les commercialiser avec succès. Afin d'obtenir les approbations des organismes de réglementation à l'égard des produits en cours de développement, l'innocuité des produits chez l'humain et leur efficacité doivent être démontrées dans le cadre d'essais cliniques. L'obtention de résultats insatisfaisants à la suite d'une étude particulière menée dans le cadre d'un programme pourrait inciter la Société ou ses collaborateurs à renoncer aux engagements afférents au programme en question. La Société ne peut affirmer que les essais futurs sur des animaux ou chez l'humain donneront des résultats favorables. La Société ne peut également garantir que les produits reposant sur sa technologie, s'ils sont approuvés en vue de leur commercialisation, seront acceptés sur le marché. Le degré d'acceptation par le marché des produits sera tributaire de l'efficacité et de l'innocuité des produits candidats, ainsi que des avantages qu'ils pourraient offrir par rapport à d'autres produits et modes de traitement. En outre, le fait que le marché n'accepte pas ses produits pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de la Société.

Pour développer ses technologies, la Société requiert l'investissement de ressources financières importantes. Par conséquent, la capacité de la Société à obtenir des fonds nécessaires pour financer ses activités est fondamentale pour sa réussite future et constitue un risque d'exploitation.

En ce qui a trait à la concentration du risque de crédit, la Société devrait recevoir des crédits d'impôt à l'investissement recouvrables du gouvernement du Québec et du gouvernement français. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds détenus par trois banques à charte canadienne et une banque française, ainsi que des acceptations bancaires de trois grandes banques. Les placements à court terme consistent en des acceptations bancaires de deux grandes banques.

Certaines questions soulevées dans le présent rapport de gestion sont de nature prospective et sont assujetties à des risques et à d'autres facteurs qui sont en totalité ou en partie indépendants de la volonté de la direction de la Société. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement.

**AMBRILIA BIOPHARMA INC.**  
**BILANS CONSOLIDÉS**  
(non vérifié)

Aux	30 juin 2006	31 décembre 2005
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 300 170	417 953
Placements à court terme	3 935 960	4 942 205
Débiteurs ( <i>note 4</i> )	1 311 319	1 707 890
Crédits d'impôt à l'investissement recouvrables	1 437 889	2 202 487
Charges payées d'avance	233 470	668 428
	<b>14 218 808</b>	<b>9 938 963</b>
Débiteurs à long terme ( <i>note 5</i> )	790 860	-
Immobilisations corporelles	1 826 661	600 653
Propriété intellectuelle	55 380 037	8 165 089
Frais de financement reportés	1 060 110	993 563
	<b>73 276 476</b>	<b>19 698 268</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	2 383 250	1 798 126
Produit constaté d'avance	2 857 031	-
Portion actuelle de la dette à long terme	712 291	-
	<b>5 952 572</b>	<b>1 798 126</b>
Participation minoritaire ( <i>note 3</i> )	1	-
Facilité de crédit Biolevier	10 553 062	10 122 969
Déventures convertibles	2 279 245	2 157 022
Passif d'impôts futurs	8 045 693	-
Actions privilégiées	4 000 000	4 000 000
	<b>30 830 573</b>	<b>18 078 117</b>
<b>Capitaux propres (<i>note 6</i>)</b>		
Capital social	108 768 631	65 004 736
Bons de souscription	6 146 428	2 952 462
Surplus d'apport	7 700 977	4 866 469
Composante capitaux propres des déventures convertibles	1 920 914	1 920 914
Déficit	(82 091 047)	(73 124 430)
	<b>42 445 903</b>	<b>1 620 151</b>
	<b>73 276 476</b>	<b>19 698 268</b>

Engagements et garanties (*note 7*)

Voir les notes afférentes aux états financiers

**AMBRILIA BIOPHARMA INC.**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS**  
**ET DU DÉFICIT CONSOLIDÉS**  
(non vérifié)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Produits tirés de licences	6 762	-	8 988	-
Intérêts créditeurs et autres produits	163 787	88 661	291 882	174 736
	<b>170 549</b>	88 661	<b>300 870</b>	174 736
<b>CHARGES</b>				
Recherche et développement ( <i>note 9</i> )	3 382 913	2 164 532	4 776 695	4 307 649
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(464 076)	(246 000)	(589 064)	(576 000)
Recherche et développement, montant net	2 918 837	1 918 532	4 187 631	3 731 649
Frais d'administration	1 523 267	828 231	2 655 765	1 622 061
Amortissement des immobilisations corporelles	111 077	61 161	174 180	122 133
Amortissement de la propriété intellectuelle	1 951 814	124 575	2 724 742	248 196
Amortissement des frais de financement reportés	38 755	25 633	74 446	51 267
Augmentation de la valeur comptable des débentures convertibles	61 973	-	122 223	-
Intérêts sur la dette à long terme	285 977	174 330	552 593	343 686
Charges de restructuration ( <i>note 8</i> )	251 120	-	251 120	172 279
Charges financières	27 714	2 662	41 685	4 092
Pertes (gains) de change	(29 578)	(7 260)	132 354	(6 221)
	<b>7 140 956</b>	3 127 864	<b>10 916 739</b>	6 289 142
Perte avant réduction de la propriété intellectuelle et impôts sur les bénéfiques	(6 970 407)	(3 039 203)	(10 615 869)	(6 114 406)
Réduction de la valeur comptable de la propriété intellectuelle	-	179 698	-	179 698
<b>Perte avant impôts sur les bénéfiques</b>	<b>(6 970 407)</b>	<b>(3 218 901)</b>	<b>(10 615 869)</b>	<b>(6 294 104)</b>
Recouvrement d'impôts futurs	922 291	-	1 246 876	-
Gain de change sur passif d'impôts futurs	44 329	-	402 376	-
	<b>966 620</b>	-	<b>1 649 252</b>	-
<b>Perte nette</b>	<b>(6 003 787)</b>	<b>(3 218 901)</b>	<b>(8 966 617)</b>	<b>(6 294 104)</b>
Déficit au début de la période	(76 087 260)	(63 289 599)	(73 124 430)	(60 214 396)
<b>Déficit à la fin de la période</b>	<b>(82 091 047)</b>	<b>(66 508 500)</b>	<b>(82 091 047)</b>	<b>(66 508 500)</b>
<b>Perte de base et diluée par action</b>	<b>(0,02)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,07)</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>	<b>274 840 233</b>	<b>85 275 365</b>	<b>216 060 253</b>	<b>85 126 878</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**AMBRILIA BIOPHARMA INC.**  
**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**  
(non vérifié)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Perte nette	(6 003 787)	(3 218 901)	(8 966 617)	(6 294 104)
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement des immobilisations corporelles	111 077	61 161	174 180	122 133
Amortissement de la propriété intellectuelle	1 951 814	124 575	2 724 742	248 196
Amortissement des frais de financement reportés	38 755	25 633	74 446	51 267
Réduction de la valeur comptable de la propriété intellectuelle	-	179 698	-	179 698
Augmentation de la valeur comptable des débentures convertibles	61 973	-	122 223	-
Intérêts capitalisés sur un emprunt	224 727	174 330	430 093	343 686
Intérêts payés par l'émission d'actions ordinaires (note 6)	122 164	-	122 164	-
Recouvrement d'impôts futurs et gain de change relié	(966 620)	-	(1 649 252)	-
Perte de change latente	3 850	-	36 149	-
Services payés par l'émission d'options sur actions (note 6)	64 654	142 666	136 035	254 057
	<b>(4 391 393)</b>	<b>(2 510 838)</b>	<b>(6 795 837)</b>	<b>(5 095 067)</b>
Variation nette des soldes hors caisse liée à l'exploitation	<b>(350 250)</b>	<b>(146 964)</b>	<b>(1 947 546)</b>	<b>(923 848)</b>
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>(4 741 643)</b>	<b>(2 657 802)</b>	<b>(8 743 383)</b>	<b>(6 018 915)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition de propriété intellectuelle	(139 282)	(41 697)	(147 161)	(123 541)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(115 420)	(5 960)	(301 687)	(10 633)
Produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles	315	11 153	315	11 153
Liquidités et équivalents de trésorerie obtenus à l'acquisition d'une entreprise (note 3)	-	253 311	174 625	253 311
Coûts d'acquisition d'entreprise (note 3)	-	(20 000)	(1 979 031)	(20 000)
Achat de placements à court terme	(3 935 960)	(3 470 005)	(3 935 960)	(3 470 005)
Placements à court terme arrivés à échéance	986 730	9 657 568	4 942 205	15 401 042
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(3 203 617)</b>	<b>6 384 370</b>	<b>(1 246 694)</b>	<b>12 041 327</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Émission d'actions ordinaires (note 6)	-	-	18 095 904	-
Frais d'émission d'actions (note 6)	(10 181)	-	(1 223 610)	-
Frais d'émission de titres de créance	-	(38 481)	-	(44 056)
Remboursement de la dette à long terme prise en charge lors d'une acquisition	-	(137 500)	-	(137 500)
Émission de débentures convertibles	-	3 500 000	-	3 500 000
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(10 181)</b>	<b>3 324 019</b>	<b>16 872 294</b>	<b>3 318 444</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(7 955 441)</b>	<b>7 050 587</b>	<b>6 882 217</b>	<b>9 340 856</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<b>15 255 611</b>	<b>2 609 651</b>	<b>417 953</b>	<b>319 382</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>7 300 170</b>	<b>9 660 238</b>	<b>7 300 170</b>	<b>9 660 238</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>				
Trésorerie versée durant la période pour intérêts	<b>7 669</b>	<b>56</b>	<b>9 895</b>	<b>347</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2006

(non vérifié)

### 1. Description des activités

Ambrilia Biopharma inc. (la «Société») est une société biopharmaceutique qui exerce ses activités dans le développement et la commercialisation de produits thérapeutiques et diagnostiques. Elle a été constituée en vertu des lois de la province d'Ontario en 1986 et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en 2001. Le 1<sup>er</sup> mars 2006, la Société a adopté une nouvelle raison sociale : Ambrilia Biopharma inc. (anciennement Procyon Biopharma Inc.).

Jusqu'à présent, la Société a financé ses besoins en liquidités surtout par des émissions d'actions et de titres de créance, des crédits d'impôt à l'investissement, des subventions et des prêts gouvernementaux, des produits tirés de licences et des intérêts créditeurs. La Société a subi des pertes d'exploitation et effectué des sorties de fonds importantes dans le cadre de ses activités d'exploitation. La réussite de la Société repose sur sa capacité à commercialiser ses technologies, sur l'obtention des approbations nécessaires des organismes de réglementation et sur l'atteinte du seuil de rentabilité.

### 2. Mode de présentation et principales conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les états financiers intermédiaires, et les conventions comptables et les méthodes d'application sont identiques à celles des états financiers consolidés annuels les plus récents, sauf tel qu'il est décrit plus bas. Les états financiers consolidés intermédiaires ne contiennent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels et doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2005 et pour l'exercice terminé à cette date.

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, ceux de sa filiale française détenue à 87,16 %, Ambrilia Biopharma France S.A. (anciennement Cellpep S.A.) («Ambrilia France»), qui a été achetée le 1<sup>er</sup> mars 2006 et qui est considérée comme une filiale intégrée, ceux de sa filiale américaine en propriété exclusive, Oncologic Biopharmaceuticals Corporation («Oncologic»), et ceux de sa filiale canadienne en propriété exclusive, Bioxalis Medica Inc. («Bioxalis»), qui a été achetée le 29 juin 2005.

#### Constatation des produits

La Société constate les produits provenant d'ententes de licence, qui peuvent inclure des éléments multiples. Les ententes de produits avec éléments multiples sont revues afin de déterminer si les éléments multiples peuvent être divisés en unités comptables distinctes, si certains critères sont remplis. Le cas échéant, la contrepartie reçue est répartie entre les unités comptables distinctes selon leurs justes valeurs respectives, et les critères de constatation des produits qui conviennent sont appliqués à chaque unité comptable. Autrement, les critères de constatation des produits pertinents sont appliqués à des éléments regroupés comme s'il s'agissait d'une seule unité comptable.

Les produits initiaux tirés de licences non remboursables sont reportés et constatés de manière linéaire sur la durée pendant laquelle la Société conserve des obligations contractuelles importantes. Les produits tirés de licences reçus lorsque certains jalons clés sont franchis sont constatés lorsque la condition sous-jacente est satisfaite si elle a une valeur intrinsèque pour le client, que la Société n'a pas d'autres obligations relativement à ces jalons et que la recouvrabilité est raisonnablement certaine. Autrement, les produits sont constatés sur la durée restante de l'entente sous-jacente. Les montants reçus avant que les produits soient constatés sont inclus dans les produits constatés d'avance, tout comme les montants qui sont remboursables si les conditions sous-jacentes ne sont pas satisfaites.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2006

(non vérifié)

**3. Acquisition d'une entreprise**

En date du 1<sup>er</sup> mars 2006, la Société a acquis 87,117 % des actions en circulation de Cellpep S.A., société fermée française de biotechnologie qui développe des traitements dans les domaines de l'oncologie et des maladies infectieuses, contre 101 627 761 actions ordinaires d'Ambrilia évaluées à 32 520 883 \$, en fonction du prix moyen pondéré de 0,32 \$ des actions ordinaires de la Société pour les cinq jours de Bourse autour du 19 janvier 2006, date à laquelle l'opération proposée a été annoncée. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition à la juste valeur. Les résultats d'exploitation consolidés de Cellpep S.A. et de sa filiale canadienne en propriété exclusive, Cellpep Pharma inc., et de sa filiale canadienne détenue à 50 %, Opep Pharma inc. («Opep»), ont été consolidés dans les comptes de la Société depuis la date d'acquisition. À la même date, la Société a terminé l'acquisition de la participation restante de 50 % d'Opep pour une contrepartie au comptant de 1 \$.

La ventilation du prix d'acquisition est la suivante :

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	174 625
Débiteurs	323 178
Crédits d'impôt à l'investissement recouvrables	305 153
Stock	281 293
Charges payées d'avance	51 617
Débiteurs à long terme	321 723
Immobilisations corporelles	1 098 816
Propriété intellectuelle	49 792 529
<b>Total de l'actif acquis</b>	<b>52 348 934</b>
Créditeurs et charges à payer	4 612 254
Emprunt	676 142
Produit constaté d'avance	2 865 678
Passif d'impôts futurs	9 694 945
Participation minoritaire	1
<b>Total du passif pris en charge</b>	<b>17 849 020</b>
<b>Actif net acquis</b>	<b>34 499 914</b>
Contrepartie composée de ce qui suit :	
Capital social (note 6)	32 520 883
Coûts d'acquisition	1 979 031
	<b>34 499 914</b>

Étant donné que les capitaux propres de Cellpep S.A. étaient négatifs à la date de l'opération et que les actionnaires minoritaires ne sont pas tenus de contribuer à combler cette insuffisance, il a été attribué, à la part des actionnaires sans contrôle, une valeur symbolique de 1 \$ dans le calcul du prix d'achat.

Du total de l'actif acquis, un montant de 49 792 529 \$ a été affecté à la propriété intellectuelle, laquelle sera amortie sur une période de sept ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

L'emprunt porte intérêt à 12 %, payable annuellement et se rattache à des obligations convertibles émises par Cellpep S.A. le 31 mai 2005. Le 7 décembre 2005, le porteur a demandé le remboursement de l'emprunt le ou avant le 1<sup>er</sup> mars 2007, soit 12 mois suivant un événement de liquidité tel qu'il est défini dans les modalités d'emprunt, en l'occurrence l'acquisition de Cellpep S.A. En conséquence, le droit de conversion est périmé et l'emprunt a été classé comme un passif à court terme.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2006

(non vérifié)

En vertu d'une entente d'échange d'actions entre la Société et la majorité des actionnaires restants de Cellpep S.A., un pourcentage additionnel de 9,39 % des titres en circulation de Cellpep S.A. sera acquis en échange de 14 943 384 actions ordinaires de la Société en quatre tranches au cours de la période se terminant le 1<sup>er</sup> mars 2008. La Société détient une option d'achat sur ces titres de Cellpep S.A., qu'elle compte exercer suivant l'échéancier suivant : 10 % du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2006, 30 % du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> avril 2007, 30 % du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2007 et le dernier 30 % du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> avril 2008. Les actionnaires de Cellpep S.A. détiennent des bons de souscription pour acquisition émis par la Société qui leur permettent de recevoir les actions de la Société selon le même échéancier. La juste valeur de l'option d'achat et des bons de souscription pour acquisition est présumée être de néant à la date à laquelle ils ont été émis.

En date du 21 avril 2006, afin de se conformer aux exigences juridiques françaises, la Société a investi un montant additionnel de 105 050 euros (147 932 \$), contre 2 500 actions de Cellpep S.A. En conséquence, la participation de la Société dans Cellpep S.A. est passée de 87,117 % à 87,16 %.

**4. Débiteurs**

	30 juin 2006	31 décembre 2005
	\$	\$
Avance garantie à Opep Pharma inc.	-	1 500 000
Impôts indirects recouvrables	836 627	152 595
Aide gouvernementale à recevoir ( <i>note 9</i> )	355 278	-
Intérêts à recevoir sur les placements à court terme	31 886	26 272
Divers	87 528	29 023
	<u>1 311 319</u>	<u>1 707 890</u>

En date du 1<sup>er</sup> mars 2006 Opep est devenue une filiale en propriété exclusive de la Société. En conséquence, l'avance garantie à Opep représente maintenant un solde intersociétés qui est éliminé à la consolidation.

**5. Créances à long terme**

Les créances à long terme au 30 juin 2006 se composent de ce qui suit :

	\$
Dépôts sur des contrats de location à long terme	450 902
Crédits d'impôt à l'investissement remboursables en plus d'un an	339 958
	<u>790 860</u>

Les dépôts sur les contrats de location à long terme portent intérêt, principalement au taux des certificats de dépôt de 30 jours d'une banque à charte canadienne.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2006

(non vérifié)

### 6. Capital social

#### Actions ordinaires

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires.

	Nombre d'actions	Capital social \$
Solde au 31 décembre 2005	94 598 236	65 004 736
Acquisition de Cellpep S.A. au 1 <sup>er</sup> mars 2006	101 627 761	32 520 883
Placement privé au 1 <sup>er</sup> mars 2006	78 677 841	12 588 455
Frais d'émission d'actions – au comptant	-	(851 207)
Frais d'émission d'actions – bons de souscription liés à la rémunération des courtiers	-	(616 400)
Émises en paiement des intérêts au titre des débitures convertibles	579 258	122 164
Solde au 30 juin 2006	75 483 096	108 768 631

Le 29 juin 2006, la Société décidait d'émettre 579 258 actions ordinaires en paiement de l'intérêt cumulé pour le semestre terminé à cette date au titre des débiteures convertibles de 3 500 000 \$ échéant le 29 juin 2010.

Le 1<sup>er</sup> mars 2006, concurrentement à l'acquisition de Cellpep S.A., la Société a conclu un financement de 18 095 904 \$, avant les frais d'émission, par voie d'un placement privé de 78 677 841 actions ordinaires à 0,23 \$ l'action, et de bons de souscription permettant l'achat d'un nombre équivalent d'actions ordinaires additionnelles pouvant s'exercer à 0,35 \$ l'action jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2011. Les charges au comptant liées à ce financement sont évaluées à 1 223 610 \$ et ont été affectées au capital social (851 207 \$) et aux bons de souscription (372 403 \$), tandis que les bons de souscription liés à la rémunération des courtiers ont été accordés aux preneurs fermes pour acheter jusqu'à 3 701 447 actions ordinaires à 0,23 \$ l'action, avec des bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions ordinaires à 0,35 \$ l'action jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2011. La juste valeur des bons de souscription liés à la rémunération des courtiers est estimée à 886 075 \$ et est calculée au moyen du modèle de Black et Scholes avec un facteur de volatilité de 57 %, un taux d'intérêt sans risque de 4 %, un rendement boursier de néant et une durée de vie prévue des options de deux ans. Le produit net de 15 986 219 \$ a été affecté au capital social (11 120 848 \$) et aux bons de souscription (4 865 371 \$), en utilisant le modèle de Black et Scholes, selon un facteur de volatilité de 68 %, un taux d'intérêt sans risque de 4,1 %, un rendement boursier de néant et une durée de vie prévue de cinq ans. La juste valeur des bons de souscription liés à la rémunération des courtiers de 886 075 \$ est attribuée au capital social (616 400 \$) et aux bons de souscription (269 675 \$) et est incluse dans les charges déduites pour déterminer le produit net ci-dessus, avec une augmentation correspondante de 886 075 \$ au surplus d'apport.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2006

(non vérifié)

## Régime d'options sur actions

Au 30 juin 2006, 5 627 537 options sur actions étaient en cours comparativement à 4 047 457 au 31 décembre 2005.

	Six mois terminés les 30 juin			
	2006	Prix d'exercice moyen pondéré \$	2005	Prix d'exercice moyen pondéré \$
	Nombre		Nombre	
Options en cours au début de la période	4 047 457	0,76	4 929 361	0,83
Octroyées	2 325 251	0,25	345 000	0,42
Éteintes	(181 671)	0,53	(478 154)	0,90
Échues	(563 500)	0,78	(390 000)	1,17
Options en cours à la fin de la période	5 627 537	0,55	4 406 207	0,76
<b>Pouvant être exercées</b>	<b>3 404 983</b>	<b>0,74</b>	<b>2 951 193</b>	<b>0,75</b>

Toutes les options ont été attribuées à des prix d'exercice égaux au cours du marché des actions de la Société à la date d'attribution. Une charge de rémunération de 136 035 \$ (190 123 \$ en 2005) a été constatée au premier semestre de 2006 pour les options sur actions attribuées aux salariés et aux administrateurs et un montant supplémentaire de néant (63 934 \$ en 2005) a été passé en charges relativement aux options attribuées aux conseillers. La juste valeur octroyée au cours de la période a été calculée en utilisant le modèle de Black et Scholes, en supposant un facteur de volatilité de 68 % à 69 %, un taux d'intérêt sans risque d'environ 4 %, un rendement boursier de néant et une durée prévue des options de cinq ans.

## Bons de souscription

	Nombre d'actions ordinaires réservées pour émission	\$
Solde au 31 décembre 2005	18 654 743	2 952 462
Émis relativement au placement privé du 1 <sup>er</sup> mars 2006	78 677 841	5 507 449
Frais d'émission liés au placement privé	-	(642 078)
Bons de souscription liés à la rémunération des courtiers pour placement privé	3 701 447	-
Bons de souscription rattachés aux bons de souscription liés à la rémunération des courtiers	3 701 447	-
Bons de souscription pour acquisition	14 943 384	-
Bons de souscription échus	(10 586 250)	(1 812 398)
Prorogation de la date d'échéance des bons de souscription d'Investissement Québec	-	140 993
Solde au 30 juin 2006	109 092 612	6 146 428

Le 24 avril 2006, après obtention du consentement de la Bourse de Toronto et conformément aux termes de la facilité de crédit de Biolevier, la date d'échéance des bons de souscription pour l'achat de 1 503 759 actions ordinaires détenues par Investissement Québec a été prolongée de cinq ans jusqu'au 6 février 2013. La juste valeur attribuable à cette prorogation, calculée conformément au modèle de Black et Scholes, selon un facteur de volatilité de 68 %, un taux d'intérêt sans risque de 4,3 % et un rendement boursier de néant, totalisait 140 993 \$. Ce montant est comptabilisé en tant que frais de financement reportés et passé en charges sur la durée restante de la facilité, avec le solde non amorti de la juste valeur des bons de souscription comptabilisés au préalable.

Le 1<sup>er</sup> mars 2006, la Société a émis des bons de souscription pour acheter 78 677 841 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,35 \$ l'action dans un placement privé d'actions ordinaires concomitant à l'acquisition de Cellpep S.A. (voir «Actions ordinaires» ci-dessus).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

30 juin 2006

(non vérifié)

**Surplus d'apport**

	\$
Solde au 31 décembre 2005	4 866 469
Émission de bons de souscription liés à la rémunération aux preneurs fermes	886 075
Options attribuées aux salariés et aux administrateurs	136 035
Bons de souscription échus pendant la période	1 812 398
Solde au 30 juin 2006	7 700 977

**7. Engagements et garanties**

En date du 1<sup>er</sup> mars 2006, la Société a conclu un contrat de location-exploitation à l'égard des bureaux et des laboratoires situés à Verdun, au Québec. De plus, par suite de l'acquisition de Cellpep S.A. le 1<sup>er</sup> mars 2006, la Société est engagée jusqu'en juin 2008 en vertu d'un contrat de location-exploitation visant des bureaux à Paris. Les versements minimums annuels additionnels pour ces contrats de location-exploitation sont les suivants :

	\$
2006 (6 mois)	235 000
2007	487 000
2008	522 000
2009	428 000
2010 et par la suite	1 858 000
	3 530 000

**8. Charges de restructuration**

Après l'acquisition de Cellpep S.A., la Société a engagé des charges de restructuration visant des indemnités de départ et des coûts de résiliation de bail se présentant comme suit :

	\$
Indemnités de départ	160 933
Coûts de résiliation de bail	90 187
	251 120

**9. Aide gouvernementale**

La Société a comptabilisé, pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2006, un montant de 469 479 \$ sous forme d'aide gouvernementale à titre de réduction des frais de recherche et développement en vertu d'une entente avec le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada prévoyant une contribution pouvant atteindre 980 000 \$ dans le but de financer le développement clinique d'une de ses technologies. Le solde de la contribution devrait être avancé avant le 31 mars 2007 et constitue un remboursement de 38 % du coût des honoraires versés aux entrepreneurs ayant participé au projet.

Le remboursement de la contribution est assujéti à certaines modalités et repose sur les produits d'exploitation bruts, comme défini aux termes de l'entente, mais ne commencera pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou jusqu'à ce que 150 % du montant total avancé selon l'entente soit remboursé, selon le premier des événements à survenir.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2006

(non vérifié)

### 10. Événement postérieur

Le 28 juillet 2006, Ambrilia a reçu un paiement d'étape de 564 900 \$ (500 000 \$US) en vertu d'une entente de licences conclue avec une société pharmaceutique américaine chef de file à l'égard de l'octréotide. Le paiement est devenu exigible suite à la fabrication de lots stériles d'octréotide selon les critères de stabilité établis et conformes aux BPF, au sens des lignes directrices de la FDA.